

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Séance du 15 septembre 2011

Membres élus présents ou représentés : Véronique Castellotti, Stéphan Fichtl, Hélène Bertheleu, Francis Bourreau, Sandrine Dallet-Choisy, Sylvie Le Moël, Alexis Chommeloux, René Mokoukolo, Jérôme Gouin, Maxime Gérard, Emilie Villeneuve, Florent Bercher, Benjamin Maino, Bastien Lebrun, Geoffroy Druelle, Florent Bercher, Lolita Hubert, Geoffroy Jegaden, Antony Brondel, Marie-Christine Jossec, Carole Dervault, Mireille Motteau, Dominique Moreau, Marie-Anne Boissière, Régine Charvet-Pello.

Membres à titre consultatif : Olivier Combacau, Bénédicte Delaunay, Stéphanie Germon, Christine Poirier, Bernard Buron, Alain Gueiffier, Caroline Gonzalez, Alain Verger, Carole Despres (représentant C Accolas), Véronique Brechet, Sébastien Boyer, Cécile Dupé-Virmaux, Joëlle Lardon, Anne Azanza (représentant B Boissavit).

Correspondants pédagogiques : Hervé Marchais Pierre Mouzet, Claudine Tacquard, Alexis Chommeloux, Dominique Pierre, Xavier Aparicio, Christophe Hourieux.

Personnes excusées : Concetta Penutto, Pierre Dubois, Isabelle Laffez, Béatrice Boillot, Bénédicte Froment, Benoit Wolf.

En préalable à l'ouverture de la séance, Nadine Imbault accueille les nouveaux membres élus et les membres siégeant à titre consultatif. Elle présente notamment Bénédicte Delaunay, Vice-présidente chargé de la Vie Universitaire.

1- Approbation du compte rendu du CEVU du 27 juin 2011

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Les Personnels

Gestion prévisionnelle des emplois de personnels enseignants-chercheurs et BIATOS, campagne 2012 Enseignants-chercheurs

Florence Alary Directrice des Ressources humaines présente le tableau récapitulatif des postes d'enseignants-chercheurs tel qu'arrêté lors du Comité de Pilotage Politique (CPP) du lundi 12 septembre. 63 postes seront vacants au 1^{er} septembre 2012 et ils se répartissent comme suit : 17 Professeurs (PR), 33 Maîtres de Conférences (MCF), 9 Professeurs certifiés (PRCE), 3 Professeurs Agrégés (PRAG), 1 Assistant.

Après examen par les composantes et suite au CPP, la campagne d'emplois 2012 permettrait la transformation et le redéploiement de ces emplois en 7 PR, dont le prêt d'un poste à l'UFR de Droit Economie Sciences Sociales (PR1388), 27 MCF, 14 professeurs du second degré, 11 ATER, 1 AHU, et 3 postes non définis.

Nadine Imbault souligne que deux postes sont destinés à couvrir des besoins pédagogiques particuliers au titre de la politique d'établissement. Tout d'abord, le poste de MCF 0303 est pour l'enseignement à distance. Ensuite, un poste de professeur du second degré de l'UFR Arts et Sciences Humaines permettra le recrutement d'un coordonnateur pour le Certificat Informatique et Internet. Cet enseignant complètera son service en assurant des charges de cours.

Alain Verger, Directeur de l'UFR Sciences et Techniques demande de conserver le profil initialement prévu en 66^{ème} section. Il s'agit d'une filière sous encadrée, qui porte une licence professionnelle et un master professionnel, jouissant d'une excellente insertion professionnelle. L'année dernière le CEVU avait fait la même recommandation et souhaite garder une cohérence dans ses avis successifs.

Nadine Imbault fait procéder au vote, le tableau récapitulatif tel qu'amendé est adopté à la majorité avec une voix contre.

Postes BIATOS.

Les fiches de vœux des composantes et services ont été retournées pour le CPP, mais elles n'ont pas pu être étudiées. Le calendrier est beaucoup moins contraignant que pour les postes d'enseignants.

En effet, le ministère nous demande dans un premier temps de nous prononcer sur la volumétrie de nos emplois BIATOS. C'est le document qui nous est fourni aujourd'hui. L'établissement propose une volumétrie optimale, soit une déclaration maximum permettant d'éviter de nous voir limiter par le ministère. Ceci ne signifie nullement que nous ouvrirons autant de postes dans les faits.

Le volume proposé est de 34 postes, et Alain Gueiffier, Directeur de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques demande que ce montant soit porté à 36 pour couvrir d'éventuelles demandes supplémentaires.

Florence Alary souligne que le ministère nous impose un recrutement PACTE (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat) et des recrutements de travailleurs en situation de handicap.

Le seuil de travailleurs handicapés fixé par l'Etat, est normalement d'un minimum de 6% du total des emplois. Actuellement, seuls 1,4% de nos agents sont reconnus en tant que personnels en situation de handicap. L'établissement s'est fixé l'objectif d'atteindre 4% du personnel d'ici 2017.

La proposition d'une volumétrie de 36 agents est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

3- Informations générales

Nadine Imbault informe les membres du CEVU d'un certain nombre de sujets d'actualité.

Groupe de travail « Enjeu et limite de l'approche par compétences » :

La troisième phase consistant à impliquer des personnes extérieures est commencée pour les deux groupes qui avaient déjà bien avancé leurs travaux.

Pour les composantes Arts et Sciences Humaines et Lettres et Langues, la réflexion est lancée et une réunion de travail commune se déroulera à la mi-octobre.

Certification en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) :

Nadine Imbault rappelle que nous avons reçu l'habilitation dans 5 langues (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais).

En 2010-2011, les étudiants volontaires de L3 Droit Economie et Sciences Sociales et de Sciences et Techniques (c'est à dire les étudiants bénéficiant d'un Centre de Ressources en Langues depuis la L1), ainsi que les masters 1 et 2 préparant aux métiers d'enseignant ont pu présenter la certification en allemand, anglais et espagnol. 125 candidats se sont présentés en anglais, 27 en espagnol et 4 en allemand. Le taux de réussite est de 31,5%, pour une moyenne nationale de 39%. Cependant, si on ne regarde que les résultats des les L3, le taux de réussite passe à 50%.

Pour cette certification des formations à l'habilitation ont été dispensées aux enseignants. Ces formations se poursuivront cette année afin de pouvoir certifier davantage d'étudiants.

En 2011-2012, deux certifications seront proposées à l'issue de chaque semestre. Le CLES est gratuit pour nos étudiants.

Il est demandé l'accord du CEVU pour proposer la certification à des personnes extérieures à l'université, dans la limite de nos capacités d'accueil. Les tarifs proposés à la commission des moyens sont de 35€ pour le CLES 1 et de 50€ pour le CLES 2, dans la limite de deux passages par an.

Le CEVU se prononce favorablement à l'unanimité pour cette proposition.

Appel à projets pour une initiative d'excellence concernant les formations innovantes (IDEFI) dans le cadre des investissements d'avenir :

Cet appel à projet devrait être lancé à la fin du mois de septembre. Il est prévu qu'une réunion de présentation de ce programme soit organisée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle dans la même période. L'établissement est invité à y participer. Nous avons peu d'informations à l'heure actuelle, notamment sur les sommes qui pourraient être allouées, nous savons cependant qu'il doit s'agir de projets « reproductibles à grande échelle et déployables » dans les autres universités.

Une réflexion a déjà été menée en interne et un premier projet autour de l'apprentissage des langues se dessine. Celui-ci pourrait concerner trois axes, l'enseignement à destination des étrangers, l'enseignement en langues pour non spécialistes notamment autour des CRL et enfin les apprentissages et renforcement en français à destination des étudiants éprouvant des difficultés en expression orale ou écrite.

Tout autre projet est bien sur, le bienvenu, et dès que le ministère nous aura donné de plus amples informations, un appel sera lancé auprès des équipes pédagogiques.

1^{er} bilan des Inscriptions administratives :

Globalement, on note une hausse des effectifs mais cette hausse n'est bien sûr pas uniforme sur toutes les filières. Par exemple on peut souligner les effectifs en diminution dans les Masters Métiers de l'Enseignement et de la Formation. Nadine Imbault précise également qu'il faut être prudent dans l'analyse des chiffres des L1 (filières LMD) car les étudiants « Ajournés mais autorisés à continuer » sont désormais inscrits en L2 mais aussi en L1, alors qu'auparavant ils n'étaient inscrits administrativement qu'en L2.

4- Pédagogie

4.1 Modification de maquette en MEEFA

A l'issue des conseils de perfectionnement, des modifications de maquettes sont apparues nécessaires. De plus, il a fallu prévoir davantage d'heures pour les langues vivantes et notamment le CLES 2. Les volumes de Travaux Pratiques (TP) ont été diminués et les volumes de Travaux Dirigés (TD) augmentés. Il s'agit des modifications habituelles à l'issue d'une première année de fonctionnement.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité des membres du CEVU.

4.2 Modifications de maquettes master métiers de l'enseignement (MEF) pour 2011/2012

➤ Parcours histoire et parcours Géographie Master Métiers de l'Enseignement

Le CEVU avait demandé que les deux maquettes disposent d'un volume d'heures destinées à la didactique plus élevé. Cette préconisation a été suivie, et le volume horaire atteint aujourd'hui les 200 heures préconisées. Il reste à opérer quelques ajustements entre les deux maquettes.

➤ Master Sciences, Technologies, Santé - mention Mathématiques, spécialité Analyse mathématique et applications, parcours MME

Ces modifications sont mise en œuvre après une année de fonctionnement. Il s'agit également de réorganiser la formation commune avec la physique-chimie. Enfin, il était également nécessaire de s'harmoniser avec Orléans puisque la formation est commune.

L'avis du CEVU est favorable à l'unanimité.

Nadine Imbault remarque qu'il y a très peu d'inscrits dans les MEF, avec des volumes horaires très élevés. Il va falloir entamer une réflexion à ce sujet et voir si des mutualisations ne seraient pas intéressantes (au sein de l'université et inter-universités).

4.3 Modifications de maquettes pour la rentrée 2011

UFR Sciences et techniques

➤ Licence 3^{ème} année de chimie

Ces modifications font suite à la demande de mutualisation réalisée au vu des faibles effectifs dans les trois parcours (chimie, physique-chimie et physique). Il a donc été décidé de mettre en place, dès la rentrée 2011, les maquettes du contrat 2012-2017.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

UFR Lettres et langues

➤ Modification des MCC licence LEA, Remplacer « Contrôle continu » par « Examen terminal » en

- L2, S3, UE 37 DOMAINE D'APPLICATION
EC 37-1- Communication d'entreprise
- L3, S5, UE 58 DOMAINE D'APPLICATION
EC 58-1 Communication des villes et régions/institutionnelle

Les préconisations sont de développer le contrôle continu plutôt que les examens terminaux, cependant dans ce cas, il ne s'agissait pas d'un réel contrôle continu. Aussi, il s'agit donc d'une mise en conformité des faits avec la règle établie.

L'accord du CEVU est donné à l'unanimité.

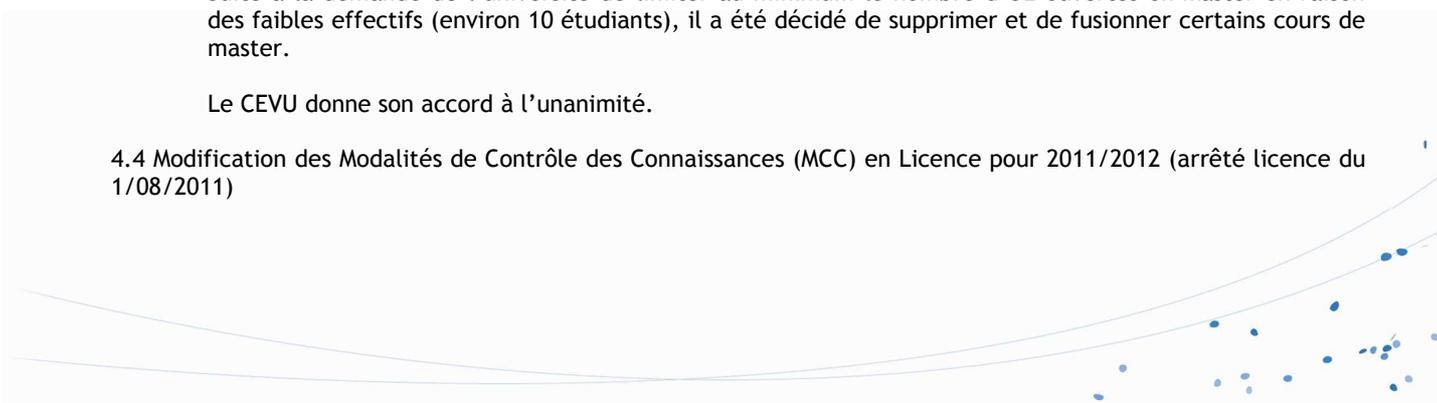
UFR Sciences et techniques

➤ Master Sciences, Technologies, mention Mathématiques finalité recherche, spécialité Analyse mathématique et applications

Suite à la demande de l'université de limiter au minimum le nombre d'UE ouvertes en Master en raison des faibles effectifs (environ 10 étudiants), il a été décidé de supprimer et de fusionner certains cours de master.

Le CEVU donne son accord à l'unanimité.

4.4 Modification des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) en Licence pour 2011/2012 (arrêté licence du 1/08/2011)



La parution du nouvel arrêté Licence au mois d'août 2011 entraîne la révision des MCC pour l'année 2011-2012. Nadine Imbault souligne tous les changements que l'arrêté va entraîner. Cependant, la mise en place se fait de manière transitoire, seul l'article 16 est applicable l'année prochaine.

Les MCC ont été travaillées avec le Service des Etudes et de la Vie de l'Etudiant et la commission permanente du CEVU, puis présentées au CPP. Nous avons également échangé avec l'université d'Orléans afin de nous harmoniser.

Les modifications portent sur les points suivants :

- Dans la première partie du document : ajout de l'article 16 de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence

- A l'article 5 Capitalisation - Compensation - report de notes - validation : ajout du paragraphe suivant:
« L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent. L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS). La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants [...] « au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6) ».
Suppression de la phrase : il n'y a pas de compensation annuelle

- A l'article 6 Règles de progression (*article 28*)
Suppression de la phrase : « ~~L'étudiant ayant validé chacun des 2 semestres de l'année d'inscription est admis à s'inscrire aux deux semestres du niveau supérieur.~~
Ajout de : - L'étudiant ayant validé son année d'inscription **soit** :
- **soit** par validation des deux semestres,
- **soit** par compensation entre les deux semestres,
Est admis à s'inscrire dans l'année supérieure ~~aux deux semestres du niveau supérieur.~~

Pour les étudiants ne remplissant pas ces conditions :

Il est précisé également :

Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), **tout étudiant ayant validé S1 et S2 de la première année de licence (L1) et**
Soit au moins S3 ou S4,
Soit, par dérogation, ayant capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.

A l'article 8 Délivrance du diplôme de Licence

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne ~~des 6 semestres des trois années~~ **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années** et à condition que l'étudiant ait ~~validé au moins 5 semestres~~.

A l'article 9 Mentions de réussite

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes ~~des six semestres~~ **des trois années** du cycle de licence.

Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité dont trois abstentions.

5- Vie de l'Etudiant

SEVE

➤ Election d'un représentant du CEVU à la commission Aide à l'inscription

Christine Poirier est candidate.

Le CEVU la désigne à l'unanimité.

➤ Sécurité routière

- Bilan des actions 2010/2011 à l'université par Nicole Fanien

Les actions ont eu lieu sur les sites Portalis et Jean Luthier en février, Tonnellé et Grandmont en mars et aux Tanneurs en avril et en partenariat avec la Préfecture d'Indre et Loire, la gendarmerie, la police nationale, l'ESS37 et le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPSS). Lors de la dernière manifestation en avril, une convention a été signée avec la Préfecture d'Indre et Loire afin de poursuivre notre investissement dans la prévention sécurité routière.

Cette année, dix étudiants ont été récompensés au jeu du quiz en gagnant une formation aux premiers secours « PSC1 » offerts par le SUMPSS. Nicole Fanien remercie les étudiants « relais santé » pour leur participation à ces journées des Mardis de sécurité routière.

- Mise en place des actions pour 2011/2012

Lors de la réunion du 8 septembre il a été décidé de changer le nom des « Mardis de la Sécurité Routière » par « les Journées de la Sécurité Routière ». Elles commenceront vers la mi-octobre pour se

terminer en mars 2012. Deux nouveaux partenaires, La Mutuelle Des Etudiants et l'Association Prévention Routière³⁷, rejoignent les partenaires habituels pour poursuivre les manifestations cette année avec comme thématique « les deux roues et les piétons ».

- **Bilan action à l'IUT Tours en mai 2011 du programme « Label Vie »**

Trois étudiants de la filière DUT Technique de Commercialisation orientation agro-alimentaire et dans le cadre de leur projet tuteuré ont organisé le 5 mai 2011 une journée Prévention routière.

- **Fac à vélo rentrée 2011**

Romain Huillard, organisateur de cet évènement a souhaité avoir un stand Sécurité Routière qui fut tenu par des IDSR de la Préfecture d'Indre et Loire. Chaque équipe a répondu à un questionnaire relatif au comportement à vélo, code de la route et sur les équipements obligatoires et recommandés.

6- Conventions, Relations Internationales

➤ **Convention de coopération avec l'Université des Sciences médicales de Hô Chi Minh Ville, Vietnam**

➤ **Convention de coopération avec l'Institut Saint Esprit de Kaslik, Liban**

➤ **Convention de coopération avec l'Institut Polytechnique National des Etats-unis mexicains, Mexique**

Pour ces trois conventions les dispositions communes sont identiques.

L'objectif de partenariat est de développer des relations dans le domaine de la formation et de la recherche.

Les programmes porteront sur les activités recherches communes avec comme thématiques les sciences et la santé ; l'échange d'étudiants, de stagiaires, d'enseignants universitaires et chercheurs, de documentation ; la publication commune de résultats scientifiques et documents pédagogiques ; l'organisation de missions d'études, colloques, réunions...

Au sujet du financement, les parties contractantes rechercheront unilatéralement et ou conjointement, auprès d'organismes nationaux et internationaux, les contributions nécessaires aux initiatives indiquées. Le CEVU donne un avis favorable à l'unanimité.

7- Questions diverses

Bénédicte Delaunay, Vice-présidente Vie Universitaire et Chargée de Mission Handicap, fait le bilan du Comité de Pilotage Handicap, ainsi que des actions en cours de la mission handicap.

